



# MIEUX VIVRE



TERRES DE LOIRE  
HABITAT  
Office Public de l'Habitat de Loir-et-Cher

N°116 | Automne 2018

Le journal des locataires de  
Terres de Loire Habitat

[www.terresdeloirehabitat.fr](http://www.terresdeloirehabitat.fr)

QUOI DE NEUF ?

## BLOIS : 19 LOGEMENTS INAUGURÉS DANS L'ÉCOQUARTIER

page n°3



### QUOI DE NEUF ? p. 2

Élections locataires  
Cultur'Hall : programme  
Inaugurations  
Balcons fleuris  
Conseil citoyen  
Concours photos

### ÇA M'INTÉRESSE p. 4

Loyer : comment Terres de Loire Habitat  
vous accompagne

### VIE PRATIQUE p. 6

Gérez vos déchets  
DAAF – Rappel entretien

### RENCONTRE p. 7

La deuxième vie du pain

### AGENDA DES SORTIES p. 8

À Blois, Vendôme et Romorantin

### ANNONCES p. 8

À vendre

# ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Et ce choix, vous l'avez tous les 4 ans. Alors pensez-y et allez voter !

« Locataires, vous êtes les premiers concernés ! »

Les représentants de locataires, c'est en effet 4 ans d'action continue au service du bien vivre des habitants. Travaux à mener, entretien des parties communes, évolution des loyers,



maîtrise des charges, gestion de la résidence, programme des travaux, avenir du quartier sont les nombreux sujets sur lesquels ils s'exprimeront et décideront durant leur mandat. Membres à part entière du conseil d'administration de Terres de Loire Habitat, ils disposent d'un véritable

pouvoir pour porter votre voix sur les choix stratégiques et opérationnels concernant l'avenir de votre résidence. Leur association vous soutient au quotidien et se fait le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes.

Alors le 7 décembre prochain, prenez la parole et votez !

## Les infos utiles

La liste des candidats sera connue fin octobre et vous recevrez courant novembre le matériel de vote. Le dépouillement des votes aura lieu le 7 décembre. Plus d'infos dans les mois à venir !

# CULTUR' HALL 2018 : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

La sixième édition du festival Cultur'Hall aura lieu comme chaque année à Blois, Vendôme et Romorantin.

## Programmation

### BLOIS

**Mardi 6 novembre**

📍 8 bis rue Roland Garros

★ Compagnie Matulu

**Mardi 13 novembre**

📍 16 A rue de Weimar

★ Magda Lena Gorska

**Mardi 20 novembre**

📍 56 avenue Foch

★ Trio oriental

**Jeudi 29 novembre**

📍 2 rue Christophe Colomb

★ Compagnie Jean et Faustin

### ROMORANTIN

**Jeudi 8 novembre**

📍 2 rue Koenig

★ Magda Lena Gorska

**Mardi 27 novembre**

📍 20 rue Leonard de Vinci

★ Trio oriental

### VENDÔME

**Jeudi 15 novembre**

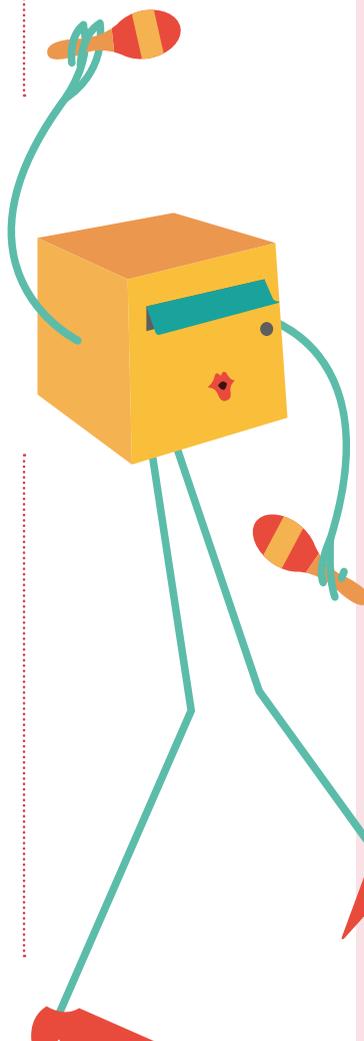
📍 18 avenue Clémenceau

★ Compagnie Jean et Faustin

**Jeudi 22 novembre**

📍 41 rue Aristide Briand

★ Compagnie Matulu



Ilot Laplace à Blois

# NOUVEAUX LOGEMENTS

**L'été fut propice à l'accueil de nouvelles familles sur l'agglomération blésoise, dans des logements neufs !**

À Blois, 19 logements ont été inaugurés dans l'écoquartier « Ilot Laplace », un projet novateur tourné vers le développement durable. Sur un terrain idéalement placé, proche du centre-ville et face au Jeu de Paume, d'une superficie totale de 3 700 m<sup>2</sup>, Terres de Loire Habitat a construit 14 pavillons et 5 appartements. L'architecture, épurée et soignée, met en avant la lumière et le végétal.

À la Chaussée-Saint-Victor, 5 pavillons (un T3 et quatre T4) ont été livrés, à proximité du Carroir. Ce programme, situé sur l'axe Blois-Orléans, a été construit sur un terrain de 1 701 m<sup>2</sup>. Chaque logement est équipé d'un garage, d'une place de stationnement privative extérieure et d'un jardin.



La Chaussée-Saint-Victor

## Photo du mois

# QUARTIERS FLEURIS



**Terres de Loire Habitat est partenaire des deux concours de balcons fleuris de Blois et Vendôme.**

Bravo à tous les participants de l'édition 2018, qui ont été récompensés pour leur implication dans leur cadre de vie. Haut les fleurs !

# LE CONSEIL CITOYEN

**Le Conseil Citoyen des quartiers nord de Blois se renouvelle !**



Pour participer à cette instance représentative des habitants, contactez l'Espace du Projet et de la Citoyenneté au 02 54 51 31 00.

# CONCOURS PHOTO

La ville de Romorantin organise un concours photo dans le quartier des Favignolles, inscrivez-vous !

02 54 88 30 15



# ACCOMPAGNEMENT LOYER

**Le loyer est la contrepartie du logement qui est mis à votre disposition par Terres de Loire Habitat. Dans le logement social, le montant du loyer est encadré par la réglementation, pour garantir des loyers modérés. Comment régler votre loyer ? Qui peut vous accompagner en cas de difficultés financières ? Voici un point sur cette thématique.**

Tous les mois, vous devez payer votre loyer (déduction faite de l'APL si vous y avez droit) et les provisions pour charges locatives. Vous recevez votre avis d'échéance mensuel, qui précise le montant à payer et la date limite de paiement. Chaque loyer est payable à terme échu, c'est-à-dire, à la fin du mois écoulé.

## Les moyens de paiement

Terres de Loire Habitat propose une large gamme de moyens de paiement, pour vous permettre de choisir la méthode qui convient à votre situation. Six moyens de paiement sont à votre disposition :

❶ **Par prélèvement automatique** : Simple et pratique, le montant de votre loyer est prélevé automatiquement. C'est vous qui choisissez la date de prélèvement : autour du 5 ou du 10 de chaque mois. Le prélèvement se fait à la date fixée, pas de risque de retard ou d'oubli !

❷ **Par Titre Interbancaire de Paiement (TIP)** : Il remplace le chèque : renvoyez le TIP à l'aide de l'enveloppe jointe à votre avis d'échéance.

❸ **Par carte bancaire en ligne** : Paiement en ligne via notre site internet, disponible 24 h/24, 7 j/7. Un moyen de paiement pratique, flexible et sécurisé.

❹ **Par virement** : Effectuez votre virement à l'ordre de la Trésorerie de l'OPH, pour le compte dont le numéro d'IBAN BIC se trouve au dos de votre avis d'échéance, en rappelant impérativement votre référence locataire.

❺ **Par chèque bancaire** : à l'ordre du Trésor Public. Envoyez votre chèque, accompagné du TIP non signé et non daté, à l'aide de l'enveloppe jointe. N'oubliez pas d'affranchir l'enveloppe !

❻ **En numéraire ou carte bancaire** : Rendez-vous au guichet de la trésorerie la plus proche de votre domicile muni(e) de votre avis. Attention, le paiement en espèces ne peut pas dépasser 300 € (article 1680 du Code Général des Impôts). Vous pouvez aussi régler votre loyer en espèces dans un bureau de Poste, en présentant le code-barres figurant sur votre avis d'échéance.





## L'accompagnement de Terres de Loire Habitat

En cas de difficultés de paiement, ne laissez pas traîner la situation, prévenez la Trésorerie de Terres de Loire Habitat. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec une des conseillères sociales de Terres de Loire Habitat. Elles vous accompagnent lors de situations financières difficiles pour :

- Faire le point sur votre situation personnelle et financière ;
- Vous informer sur les droits sociaux et formalités administratives concernant votre logement ;
- Vous orienter vers les dispositifs d'aides sociales dont vous pouvez éventuellement bénéficier auprès des partenaires (CAF, MSA, caisses de retraites, FSL...).



### Alerte SMS



En 2018, Terres de Loire Habitat teste un nouveau dispositif d'accompagnement, pour limiter les impayés. Il s'agit de messages d'information envoyés par sms aux locataires ayant oublié de payer leur loyer. Un « mémo » bien pratique !

## Les aides liées au logement

**Il existe plusieurs dispositifs pour vous aider à payer votre loyer.** En fonction de vos ressources, de votre situation familiale et du logement occupé, vous pouvez prétendre à l'aide personnalisée au logement (APL) ou l'allocation logement (AL). Cette aide est alors versée à votre bailleur et déduite de votre loyer.

Renseignez-vous ! Vous pouvez télécharger les demandes sur les sites [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.msa.fr](http://www.msa.fr) ou bien les retirer directement auprès de la CAF (ou la MSA). La CAF (ou la MSA) est votre principale interlocutrice pour les aides au logement. C'est elle qui décide notamment, chaque année, du montant de vos prestations. Cependant, Terres de Loire Habitat peut vous informer sur vos droits : nos équipes pourront vous conseiller dans vos démarches, pour vous permettre d'en bénéficier.

### À quoi servent les loyers ?

Les loyers permettent à Terres de Loire Habitat de construire, de gérer, d'entretenir et de réhabiliter les logements. Les loyers couvrent les frais suivants : le remboursement des emprunts faits pour la construction des immeubles ; les frais de personnel (non récupérables) et de gestion ; les grosses réparations et l'entretien (non récupérable) ; les impôts et autres taxes...

# GÉREZ VOS DÉCHETS

La propreté, c'est l'affaire de toutes et tous ! Voici un rappel des règles concernant les déchets...



Votre gardien(ne) ne peut pas maintenir votre immeuble en bon état de propreté seul(e), surtout si son travail n'est pas respecté. Veillez par exemple à bien enfermer vos ordures ménagères dans des sacs plastiques et à les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet... et non à côté ! Attention aux sacs poubelles trop lourds, ils peuvent se rompre dans les escaliers... À vous ensuite de nettoyer cette incivilité. Un sac poubelle trop gros peut aussi être difficile à déposer dans le conteneur, surtout si la tâche est faite par un enfant.

## Dépôt sauvage : c'est interdit !

Poubelles ou encombrants, les dépôts sauvages dans les sous-sols sont interdits !

D'une part, cela dégrade votre cadre de vie.

D'autre part, cela pose des problèmes d'hygiène et de sécurité. Si vous avez des meubles à jeter, apportez-les à la déchetterie, c'est gratuit !

Votre gardien(ne) veille à la propreté des immeubles et au nettoyage des parties communes. Ainsi, il (elle) œuvre pour vous assurer un meilleur cadre de vie. Merci de respecter son travail !

# DAAF : COMMENT L'ENTREtenir

Obligatoire dans tous les logements, le détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) permet de détecter les fumées en cas de début d'incendie et de vous alerter.



**Veiller à son bon fonctionnement est donc essentiel.**

**Nettoyez le détecteur :** 1 fois par mois, dépoussiérez le DAAF à l'aide de votre aspirateur, d'un plumeau ou d'un chiffon sec.

**Vérifiez que le détecteur fonctionne :** une lumière rouge doit clignoter en continu. Vous pouvez aussi tester le dispositif en appuyant quelques secondes sur le bouton test.

**Remplacez le détecteur :** une fois le délai de garantie dépassé, vous devez remplacer le DAAF.



**NB : Il ne faut pas peindre ou recouvrir le DAAF !**

# PAIN : DE L'IMMEUBLE À LA FERME !

Depuis 2017, Terres de Loire Habitat, l'espace Mirabeau, l'EPC de Blois et la Ferme des Oliviers ont mis en place un dispositif de récupération de pain, quartier Croix-Chevalier.

## Les chiffres clés

**2**  
récupérateurs  
de pain



**17 rue**  
Roland Garros



**27 octobre :**  
Animation spéciale  
dans le square  
derrière l'immeuble



**EUGÉNIE JOLY**

| Animatrice jeunesse



**LINA\***

| Habitante

### Du pain en trop ? Ne le jetez pas par votre fenêtre !

Non seulement cela salit les abords des immeubles, mais en plus cela peut attirer des nuisibles, comme des rats, etc. Quant aux oiseaux, mieux vaut éviter de leur donner du pain : c'est un aliment faible en termes de nutriments et trop salé pour les volatiles. Que faire du pain rassis alors ?

Vous pouvez le cuisiner... ou le donner : au 17 rue Roland Garros à Blois, un récupérateur de pain a été installé. Le pain déposé est acheminé au centre Mirabeau, qui l'apporte ensuite à la Ferme des Oliviers de Molineuf, pour nourrir les animaux.

### CONTACT

Service relations sociales de Terres de Loire Habitat  
02 54 52 29 00

Espace Mirabeau (Blois) - 02 54 43 37 19

Espace du Projet et de la Citoyenneté (Blois)  
02 54 51 31 00

« L'idée du collecteur de pain est partie d'un constat : trop de personnes jettent leur pain par la fenêtre. En général, les gens ne veulent pas jeter le pain à la poubelle et pensent ainsi nourrir les oiseaux. Mais ce n'est pas bon pour leur santé... Je travaille au Centre Mirabeau autour de la médiation animale, avec une « junior association ». On apporte le pain récolté à la Ferme des Oliviers, pour nourrir les chevaux, poneys, lamas, chèvres, etc... »

« Je donne mon pain car la nourriture ne se jette pas ! Et le pain c'est symbolique, c'est un aliment qu'on retrouve dans toutes les cultures et dans toutes les époques. Je suis contente qu'il soit réutilisé. Parfois je le cuisine, pour faire du pain perdu par exemple, ou je le congèle. Mais s'il peut nourrir des animaux, c'est bien aussi ! »

\*prénom modifié



## BLOIS

### 🎵 CINÉ-CONCERT – MINI MINI CHAT MINI MINI SHOW

Mardi 30 octobre 2018



Mini Chat Mini Mini Show est un ciné-concert live pour enfants dès 3 ans. Au menu : les aventures burlesques de Claude la cacahuète, Mifune le chaton bleu, Minilait le hérisson

et Canard le Canard, mais aussi la visite d'une étrange planète en 3D anaglyphe...

📍 Chato d'O – 14h30

Renseignements : 02 54 45 50 00

### 🎵 CONCERT – ZIAKO 1<sup>er</sup> décembre 2018

Concert de Ziako, chanteur, compositeur et interprète de son album « né en voyage » : un hymne au voyage rythmé par le son d'une guitare folk et teinté d'influences sud-américaines.

📍 Les Lobis – 20h30

Renseignements : ALEP - Espace Quinière

### 🏠 CIRQUE – MAINTENANT OU JAMAIS

Du 24 au 28 octobre

Les onze artistes du collectif Cheptel Aleikoum invente un cirque fanfare généreux, à l'imagination débridée et à l'humour indiscipliné.

📍 Parc des expos, sous chapiteau

Renseignements : Halle aux grains

02 54 90 44 00

## VENDÔME

### 🎵 FESTIVAL – ROCKMOTIVES Du 20 au 28 octobre 2018

ROCKMOTIVES



DU 20 AU 27 OCTOBRE 2018 - VENDÔME

Le festival de musiques actuelles de Vendôme revient à la Toussaint, dans différents lieux de la ville. Prenez en plein les oreilles !

📍 Vendôme

Renseignements :  
Figures Libres  
02 54 77 06 92

### 📖 LECTURE – L'HEURE DU CONTE

03, 10, 17, 24 octobre 2018

Donnez le goût de la lecture et des histoires à vos bambins ! Lecture d'un conte suivi d'un atelier, à partir de 4 ans.

📍 Bibliothèque du Parc Ronsard – 15h

Renseignements :

[bibliotheque@territoiresvendomois.fr](mailto:bibliotheque@territoiresvendomois.fr)

### 🌟 SPECTACLE – GIMMICK 18 novembre 2018



Découvrez l'histoire de Sitare, une petite guitare orpheline de son musicien se cherche. Quête de soi, quête de l'autre, cette histoire est aussi un cabaret fantaisiste et musical, rendant un

hommage vibrant au pouvoir émotionnel de la guitare. Un spectacle pour les amoureux de la guitare et des marionnettes !

📍 ARTESIENNE - Villiers-sur-Loir - 17h

Renseignements : 02 54 72 90 83

## ROMORANTIN

### 🎵 CONCERT – SPÉCIAL HALLOWEEN

20 octobre 2018

Un concert frissonnant organisé par le Brass Band de l'Union Musicale de Romorantin-Lanthenay. Déguisements acceptés !

📍 Médiathèque J. Thyraud – 15h30

Renseignements : 02 54 94 41 86

### 🎮 ANIMATION – JEUX VIDÉO Du 23 au 27 octobre

Immergez-vous dans des mondes extraordinaires et inédits, placez-vous au centre d'un incroyable univers vidéoludique et découvrez une nouvelle façon de jouer en réalité virtuelle ! Animation sur inscription.

📍 Médiathèque J. Thyraud

Renseignements : 02 54 94 41 86

### 👁️ EXPOSITION - DE ROMORANTIN AU FRONT : TÉMOIGNAGES DE LA GRANDE GUERRE

Du 7 au 14 novembre



À l'occasion de la fin du Centenaire de la Grande Guerre, découvrez quel fut le destin de Romorantin entre 1914 et 1918, ainsi que le témoignage des Poilus à travers leurs photos et leurs courriers.

📍 Musée de Sologne

Renseignements : 02 54 95 33 61

## ANNONCES – À VENDRE

### BONNEVEAU

T3 - 70 000 €. 81 m<sup>2</sup> sur 581 m<sup>2</sup> de terrain. 2 chambres spacieuses, cuisine, séjour, salle de bain, garage, Beaux volumes et bon état. DPE : E



### SOUDAY

T3 - 75 000 €. 92 m<sup>2</sup> sur 549 m<sup>2</sup> de terrain. 2 chambres, cuisine, séjour, salle de bain, garage. Bon état. DPE : D



### MONDOUBLEAU

T3 - 30 000 €. Pavillon à rénover, 55 m<sup>2</sup>. 2 chambres, cuisine, séjour, salle de bain, garage, jardin. Sous-sol complet. DPE : E



CONTACT : Mme Philoreau - 02 54 52 29 28 – [developpement@tdlh.fr](mailto:developpement@tdlh.fr)  
D'autres logements à vendre ou à louer sur [www.terresdeloirehabitat.fr](http://www.terresdeloirehabitat.fr)